



Mise au placard exclusion au travail

Par **Zoxana**, le **23/02/2011** à **16:33**

Bonjour,

Je suis en contrat en apprentissage depuis 04/10/2010 et ce jusqu'en 14/10/2011. J'ai de plus en plus de difficultés dans mon entreprise car je suis de plus en plus exclue de toutes les tâches que j'avais avant.

Je vous expose quelques problèmes :

- C'est une entreprise de 10 salariés, elle compte 5 apprentis et tous sont payés « à la tête du client ».
- J'ai demandé une augmentation car je suis la plus âgée et la plus diplômée, on m'a refusé mais on a augmenté un de mes collègues.
- Mes fiches de payes comportent un faux N° de sécu, je l'ai signalé
- Je suis exclue des tâches que je faisais avant, on ne me transmet aucune info, je n'ai pas de maître d'apprentissage, je ne suis pas invitée à des cocktails d'entreprise (je ne figure pas dans les mails collectif)
- On ne me parle plus ou de façon très désagréable
- On tourne mes collègues contre moi

Quels seraient mes droits ? Comment puis-je agir ? Je cherche une alternance ailleurs mais ce n'est pas facile et c'est leur but de me faire partir.

D'avance merci pour votre aide et conseils car c'est impossible pour moi de vivre ca 9 mois encore !